

Plantations traditionnelles

Des plantations classiques de godets de vivaces sont adaptées aux conditions du sol les plus favorables où il est possible de préparer des fosses de plantation d'environ 10cm de profondeur.

Comment ?

- Préparation des fosses de plantation
- Apport de terreau ou matière organique
- Plantation de vivaces en godets préalablement humidifiées.
- Arrosage conséquent.

Quel type d'entretien ?

- Arrosage
- Désherbage
- Désherbage d'adventices entre les plantes.
- Taille de ramification après environ 6 semaines.

Le temps passé :

- Préparation du sol plus longue que pour les autres techniques.

Le coût :

- Sur une densité de plantation classique autour de 4 vivaces au m², le prix de la fourniture est d'environ 5,00€ HT le m².

Le + :

- Les vivaces ayant déjà une motte, la reprise de la végétation est facilitée.
- Croissance rapide.
- Floraison possible dès la première année de plantation.

Le - :

- Besoin d'une meilleure préparation de sol que pour un semis.
- Demande du temps à la plantation et pour l'entretien (arrosage, taille, désherbage) dans les premières semaines.



En avril



En septembre



La végétalisation des cimetières

SYNTHÈSE

Il est à noter que les réelles conclusions ne seront possibles qu'au bout d'un an, notamment après un 1^{er} hiver. Toutefois, nous pouvons tirer quelques enseignements :

- L'engazonnement avec un mélange à faible croissance à base de graines de fétuques est certainement la solution la moins coûteuse et la plus adaptée pour les zones extensives ou délaissées (*seulement si la tonte et le débroussaillage sont facilement réalisables*). En général, les semis de gazon et plus particulièrement de fétuques ont un taux de réussite beaucoup plus élevé à l'automne.
- Les plantations en mini-mottes de vivaces tapissantes sont particulièrement intéressantes pour les espaces étroits et difficiles à entretenir (*inter tombes*) : peu de préparation préalable, reprise et colonisation rapide. Les thymus (*Thymus longicaulus*, *thymus pseudolanuginosus*) se sont notamment bien

installés.

- Pour les inter tombes peu piétinées, le semis de boutures de sedums semble bien fonctionner.
- Le semis de graines d'Herniaire (*Herniaria glabra*) a très rapidement colonisé l'inter tombe malgré un travail de sol très sommaire.
- Les ensemencements de mélange de graines de fleurs permettent de fleurir rapidement des espaces vides et de communiquer ainsi auprès des visiteurs. Attention toutefois au développement trop important de certaines variétés, qui peuvent coloniser l'ensemble du cimetière (*ex : Eschscholtzia californica ou Pavot de Californie*).

Pour toute question :

Emmanuel JARNY
Responsable éco-jardinier

CPIE Sèvre et Bocage
Maison de la Vie Rurale
85700 La Flocellière
www.cpie-sevre-bocage.com

Tél. 02 51 57 77 14 / e.jarny@cpie-sevre-bocage.com



SÈVRE ET BOCAGE



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



SÈVRE ET BOCAGE

Mardi 7 octobre 2014

à partir de 13h30 - La Flocellière (85)

VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES : des solutions pour une commune sans pesticide

Visite de sites, témoignages, échanges...

Retour sur l'expérimentation lancée et financée par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et Vendée Eau, en partenariat avec la commune de Mouchamps, Plantagenêt Plantes, le CAUE et le CPIE Sèvre et Bocage.

Dans le cadre des 7 journées de l'Union régionale des CPIE en faveur du développement durable

À destination des représentants des collectivités, entreprises et associations en Pays de la Loire.

Programme sur www.urcpie-paysdelaloire.org

Le contexte régional

L'Union Régionale des CPIE des Pays de La Loire (URCPPIE) initie des événements pour valoriser et diffuser des connaissances en matière de développement durable et restituer, à l'échelle régionale, des problématiques émergentes.

Ainsi, depuis plusieurs années, les CPIE ligériens mènent et accompagnent des expériences pour la réduction des pesticides dans les espaces publics. L'inventaire de ces projets montre à la fois la diversité et la richesse des actions menées :

- Accompagnement dans la gestion différenciée des espaces publics,
- Formation des agents aux techniques alternatives,
- Mise en place de plans de communication à destination des élus, des agents et des habitants,
- Participation à la mise en place des chartes jardinerie,
- Charte d'engagement des collectivités et des particuliers,
- Organisation de colloques à destination des élus et techniciens...

La démarche de réduction des pesticides est un engagement fort qui s'inscrit sur le long terme. Des problématiques nouvelles apparaissent régulièrement et nécessitent un accompagnement permanent des collectivités impliquées dans cette dynamique.

C'est pourquoi les CPIE développent des espaces d'informations, de formations et d'échanges au service des collectivités, comme l'illustrent ces trois journées organisées en octobre dans trois départements différents (*programme sur la plaquette ci-jointe*).



Le contexte local

Depuis une dizaine d'années, les communes du Haut bocage vendéen se sont fortement engagées dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides sur les espaces publics. On estime une diminution d'environ 80% de la consommation des désherbants.

Cependant, des espaces sensibles, comme les terrains de sports et les cimetières, concentrent près de 90 % des pesticides encore consommés. Outre des enjeux évidents d'amélioration de la qualité de l'eau et de santé publique, il s'agit bien de faire évoluer les pratiques des techniciens vers des savoir-faire nouveaux. En plus de l'innovation du matériel alternatif et des choix de revêtement, la végétalisation des espaces peut devenir une solution intéressante pour à la fois occuper les espaces difficiles, accompagner le développement de la flore spontanée et valoriser esthétiquement ces lieux qui font partie de notre

cadre de vie.

La commune de Mouchamps, soucieuse de valoriser son patrimoine, est engagée sur cette voie, notamment par le fleurissement de ses rues, la création de sites refuge LPO et la réduction de l'usage des pesticides. Cette réflexion se porte également sur ses deux cimetières : le cimetière de la Chaussée (*autrefois réservé aux sépultures catholiques*) et le cimetière des Ballières (*autrefois réservé aux sépultures protestantes*). Ces deux sites, très différents d'un point topographique, géologique et paysager, ont ainsi servi de support aux expérimentations lancées tout début 2014, dans le cadre d'une réflexion menée entre la Communauté de communes du Pays des Herbiers, Vendée Eau, le CAUE, le CPIE Sèvre et Bocage, l'entreprise Plantagenêt Plantes et le fort engagement de l'équipe des espaces verts de la commune.

Préambule

La végétalisation durable des cimetières s'inscrit dans un contexte global de réduction de l'usage des pesticides sur les espaces publics. Il s'agit d'une solution qui vient en complément d'autres solutions : revêtements des sols, désherbage mécanique et thermique... Ce travail doit être également associé à une sensibilisation des élus, des habitants et des différents intervenants (marbrier, techniciens...).

L'objectif de ces essais est de trouver des solutions simples et économiques pour végétaliser et entretenir durablement certains espaces des cimetières. Ces expérimentations, en fonction des résultats, pourraient permettre, pour les agents, de limiter le temps consacré au désherbage, la valorisation de leur travail et la mise en valeur d'un lieu par le fleurissement.

Suite aux échanges avec les collectivités et la visite de différents cimetières, les techniques les plus simples et réalistes de végétalisation, à réaliser de manière progressive, zone par zone, ont été retenues. Il ne s'agit donc pas d'un ré-aménagement complet de cimetière.

MODES D'IMPLANTATION TRAVAUX RÉALISÉS EN AVRIL 2014

Semences de gazon

Deux mélanges de gazon, majoritairement composés de fétuques, ont été testés avec toujours le même objectif : un **minimum de préparation du sol**. La technique de pré-germination de graines dans du sable a été essayée. Elle est particulièrement efficace pour une installation rapide du gazon par rapport aux adventices.

Comment ?

- Griffage ou grattage superficiel du sol.
- Apport de terreau de plantation sur 1.5cm d'épaisseur.
- Semences (dosage moyen de 35g/m²).
- Passage du rouleau
- Arrosage

Quel type d'entretien ?

- Arrosage les 15 premiers jours. C'est essentiel pour les semences de printemps.
- Tonte ou passage du rotofil 3-4 semaines après le semis.
- Ensuite, tontes plus ou moins régulières selon la météo.

Temps passé :

- Très rapide.

Coût :

- Peu élevé. ~ 5€ HT le kg, soit 0,15€ au m².

Le + :

- Durabilité. Bon recouvrement.

Le - :

- Implantation quelquefois lente notamment au printemps. Tontes plusieurs fois dans l'année obligatoires. Privilégier le semis d'automne.



En mai



En septembre

Semis de mélange de graines de fleurs

Deux types de mélanges d'annuelles et de vivaces spécialement formulés cimetières ou pieds de mur ont été testés. La préparation de terrain reste identique à celle de la préparation d'un gazon. Des fauches en cours de saison (*en juin pendant la floraison des annuelles*) ont été pratiquées.

Comment ?

- Griffage ou grattage superficiel du sol.
- Apport de terreau de plantation sur 1.5cm d'épaisseur.
- Semences mélangées avec du sablon pour une répartition égale des graines (dosage moyen de 5g/m²).
- Passage du rouleau
- Arrosage

Quel type d'entretien ?

- En cas de manque de pluie, l'arrosage est essentiel pour les 3 premières semaines.
- Aucun désherbage effectué.
- Fauche des annuelles en début de saison pour permettre à la lumière de favoriser l'implantation des vivaces.
- Tonte pour les mélanges de graines de

fleurs et de graminées.

Temps passé :

- Assez rapide.

Coût :

- Très élevé pour des semences. Environ 140€ HT le kg, soit 0,70€ au m².

Le + :

- Joli effet visuel et rapide.

Le - :

- Coût élevé pour un résultat pas forcément durable. Rendu moins dense la deuxième année pour les mélanges fleuris si le semis contient beaucoup d'annuelles.



En avril



En septembre

Semis de bouture

Un mélange de sedums rampants, similaires à ceux de la gamme employée sur les toitures végétalisées et une variété de thym ont été testés. Cette technique de bouturage direct demande une hygrométrie ou humidité constante. L'automne rest la période de préférence.

Comment ?

- Préparation des boutures (fragments de vivaces) et semis en direct sur le sol préalablement griffé.
- Apport d'une faible épaisseur de terreau de plantation.
- Léger tassement avec un râteau.
- Arrosage.

Quel type d'entretien ?

- Désherbage des adventices en attendant que les plantes recouvrent toute la surface.
- Arrosage pour l'implantation pendant les premières 2-3 semaines.

Temps passé :

- Idem engazonnement classique.

Coût :

- Pour une densité correcte de fragments d'environ 250gr au m², compter autour de 7,50€ HT au m².

Le + :

- Sedums bien adaptés aux conditions souvent trouvées dans les cimetières - terrains pauvres et secs.
- Facilité de mise en œuvre. Préparation de sol rapide. Bonne faculté de reprise.
- Net avantage par rapport aux tapis pré-cultivés de sedums : pas d'effet de freinage de croissance ou de dépérissement après quelques années.

Le - :

- La mise en place doit être rapide et organisée pour ne pas endommager des boutures et garantir la reprise des plantes.
- Besoin de surveillance important suite à la plantation.
- Difficile d'utiliser des sedums dans les zones de piétinement.
- Reprise difficile des thym.



En avril



En septembre

Plantations de mini-mottes

Plantation de vivaces à partir de mini-mottes d'environ 3 cm de diamètre, issues de boutures ou de semis. Elles sont suffisamment enracinées et développées pour permettre une plantation directe. Le volume de la motte et le faible coût de la plante permettent une densité de plantation plus importante, jusqu'à 25 plantes au m².

Comment ?

- Préparation des zones de plantation sur une profondeur de 4 cm minimum.
- Griffage et apport de terreau de plantation.
- Plantation des mini-mottes préalablement humidifiées.
- Arrosage.
- Paillage possible seulement quelques semaines après la plantation.

Quel type d'entretien ?

- Arrosage - inévitable en cas de période de sécheresse. Les mini-mottes sont plus fragiles qu'une plante en pot.
- Désherbage d'adventices entre mini-mottes.
- Taille de ramification après environ 6 semaines.

Temps passé :

- Le temps de préparation du sol est pratiquement le double par rapport un engazonnement.
- La plantation des mini-mottes est rapide. Il

faut compter sur une moyenne de plantation de 6 plantes par minute.

Coût :

- Entre 0,20€ et 0,40€ par plante. Pour une densité de 15 plantes par m², prévoir 4,50€ HT le m².

Le + :

- Bonne reprise des plantes dans les emplacements avec une faible épaisseur de terre végétale, peu adaptés aux plantes en godets ou conteneurs.
- Rapidité d'implantation par rapport à un godet.
- Durabilité de la plantation. Plantes tapissantes qui restent en place pendant plusieurs années.

Le - :

- Une technique qui exige une surveillance régulière, surtout pour l'arrosage et le désherbage des adventices.



En avril



En mai